



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E149799

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2026

ÉDITÉ LE 09/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/01/2011

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 13/05/2024

Capital : 3 000

Raison sociale : LOGIS CONFORT ERROBI

33 OILOMOKOENEKO BIDEA
64250 ITXASSOU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC BAYONNE 529923831

Téléphone : 06 77 18 32 68

Fax :

Siret : 529 923 831 00034

Portable : 06 77 18 32 68

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 7165861

E-mail : contact@lcerrobi.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

SMABTP 1254000 / 002 206399/0

IDIART XABI GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1254000 / 002 206399/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	19/11/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/11/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	18/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/11/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	18/01/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	30/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1